

2024 rapport annuel



Sommaire

Edito	4
Dossier spécial: charte de neonomia	6
Les indicateurs clefs de 2024	15
Trombinoscope	16
Remerciements et crédits	17



Savoir qui nous sommes pour mieux s'orienter vers l'avenir

En 2024, nous avons pris le temps de nous réapproprier notre histoire pour mieux ancrer notre récit dans la réalité d'aujourd'hui. Et plusieurs grands chantiers ont guidé l'année en ce sens.

Nous avons mené un travail de fond sur les textes d'origine : nous avons fait évoluer la Charte, mis à jour les statuts et clarifié le règlement.

Nous avons adopté et mis en œuvre **une stratégie orientée sur le ciblage de la communication et notre développement.** Cette stratégie se poursuivra en 2025. Dans un premier temps, une enquête de ciblage a été menée au sein de neonomia et auprès des personnes désireuses de rejoindre ou ayant voulu rejoindre la coopérative, ainsi que celles ayant quitté neonomia. Une réflexion sur les critères d'entrée en qualité d'entrepreneur-e salarié-e est également menée.

Et, le **rapport d'activité** évolue aussi dans sa forme et sur le fond afin de mettre en lumière un élément marquant de l'année écoulée. Ainsi pour 2024, la Charte de neonomia sera notre fil rouge. Cet élément central de la coopérative nous permet de fonctionner ensemble sur la base de principes communs. Mais, inchangée depuis la création de neonomia en 2016, elle devenait source d'inconforts. Certains passages n'étaient plus compréhensibles ou n'étaient plus en phase avec le contexte actuel. Il devenait essentiel de la faire évoluer. Dans ce rapport, nous revenons sur cet exercice collectif de refonte et ce qu'il a produit.

Enfin, à l'heure des bilans, se dessine un net renforcement de neonomia avec des activités entrepreneuriales plus matures, une progression constante du chiffre d'affaires par coopérateur ou coopératrice entrepreneur-e salarié-e et un positionnement à la fois entrepreneurial et collectif plus affirmé.

Refondre la Charte : un processus coopératif à l'image de neonomia

Une charte témoigne des principes d'actions et des engagements mutuels des individus qui y adhèrent. Élaborée en 2016, au moment de la création de la coopérative, la Charte de neonomia est solidement ancrée dans l'Économie sociale et solidaire (ESS). Mais depuis sa rédaction, le monde a profondément changé et neonomia a évolué à mesure qu'elle a grandi et accueilli de nouvelles personnes. Si l'ancrage de neonomia dans l'ESS n'a pas changé, ce texte fondateur avait grand besoin d'un lifting pour être en phase avec le contexte et accessible à l'ensemble des membres, en particulier celles et ceux qui ont rejoint la coopérative bien après sa fondation.

Mais, comment toucher à la Charte (avec un grand C) sans en perdre l'esprit ? Tel était le défi du processus impulsé par le cercle d'ancrage. Pour le mener à bien, il a chargé un premier groupe de travail d'explicitier le texte et ses contenus, et d'en proposer une nouvelle formulation.

Composé de trois personnes choisies pour leurs rôles dans la coopérative (Céline, Laure, Laurette), le groupe a élaboré une proposition de nouvelle charte

Charte de neonomia v. 2024

qu'il a ensuite soumis à un deuxième groupe de quatre membres (Clotilde, Caroline, Yann, Tremeur) pour élargir la réflexion. Ce groupe aux expériences et aux anciennetés neonomiennes variées a questionné, challengé et enrichi la proposition initiale. Cette étape a abouti à un nouveau texte consolidé et argumenté qui a été transmis au cercle d'ancrage, puis à l'Assemblée générale du 15 avril 2024 qui a adopté à l'unanimité cette nouvelle Charte de neonomia. Pour symboliser ce moment, l'ensemble des membres a signé le poster sur lequel était imprimée cette nouvelle Charte. Depuis, toutes les personnes qui rejoignent la coopérative la signent à leur tour pour marquer leur adhésion aux valeurs communes.

Au-delà de l'adoption d'une nouvelle charte, ce processus a permis aux personnes impliquées de puiser dans leur expérience de neonomia, de prendre conscience qu'indépendamment de leur ancienneté, elles ont des réponses à apporter et qu'elles peuvent toujours compter sur l'intelligence collective. Les textes fondateurs de la coopérative qui semblaient a priori immuables ont bel et bien évolué.

Charte de neonomia

La présente Charte témoigne des principes d'actions et engagements mutuels qui définissent la société coopérative neonomia. Je et nous y adhérons.

Responsabilité individuelle et collective

- Adhérer au modèle socioéconomique de la coopérative d'entrepreneurs salarié·es en tant qu'entreprise solidaire. Respecter les statuts et le règlement de neonomia.
- Avoir conscience que chacune des décisions que je prends concernant mes activités au sein de neonomia a un impact sur l'ensemble de la coopérative.
- Reconnaître que mon succès individuel est lié par nature au succès collectif, et inversement.

Transparence

- Informer proactivement de mes actions ayant un impact sur neonomia.
- Faire preuve de réactivité pour répondre aux demandes des organes de la coopérative.
- Viser l'équilibre dans le partage des informations au sein de la coopérative, ainsi que dans la diffusion des décisions des organes de la coopérative.

Mutualisation

- Promouvoir la mise en commun des expériences, des compétences et des savoirs dans le but de créer des synergies et du travail en réseau.
- Soutenir le partage de ressources matérielles et encourager l'entrepreneuriat collectif.
- Contribuer à communiquer sur la vision, le modèle de neonomia et le statut d'entrepreneur·e salarié·e.



Participation

- Adopter une démarche ouverte et collaborative avec les membres et les organes décisionnels de neonomia.
- Participer dans la mesure du possible à la vie de la coopérative et proposer des événements et des espaces qui permettent au plus grand nombre de participer.
- Favoriser les dispositifs participatifs dans les organes de la coopérative et dans mes activités entrepreneuriales.

Santé globale et respect de la biosphère

- Agir avec bienveillance vis-à-vis de ma santé, ainsi que de celle des autres et de celle de la biosphère.
- Orienter mes choix individuels et collectifs au sein de la coopérative pour encourager des conditions sociales, sanitaires et environnementales favorables sur toute la chaîne de valeur (matières premières, fournisseurs, prestataires, distribution, consommation).

Economie Sociale et Solidaire

- Reconnaître neonomia comme une nouvelle vision du rapport au travail, un outil au service de l'individu, de la collectivité, des générations présentes et futures, et d'une économie viable, crédible et pérenne inscrite dans les valeurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS). cf. <https://www.apres-pe.ch/node/33038>
- Promouvoir les initiatives allant vers le respect des limites planétaires et garantissant le bien-être social.

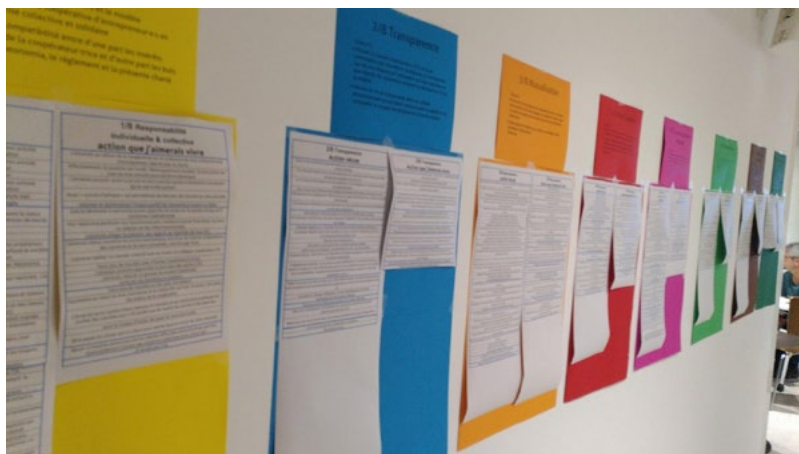
Céline (membre fondatrice) et Clotilde (membre depuis 2021) ont toutes les deux participé au processus. Interview croisée

Clotilde, après avoir participé au processus de refonte de la Charte, qu'en retiens-tu ? Cela a-t-il changé ta vision ou ta compréhension de ce texte ?

Bien que j'aie participé un peu en deuxième ligne (et en partie à distance) à ce projet, je dirais déjà qu'un groupe de travail au sein de la coopérative est toujours l'occasion de resserrer les liens et de favoriser l'interconnaissance, qui plus est pour la refonte de notre charte ! Le fait de prendre part au processus m'a certainement amenée à saisir mieux, plus en profondeur, la vision, les missions et les valeurs de neonomia, grâce

à la présence de coopérateurs et coopératrices plus aguerries.

Donc je dirais que ce travail a en effet changé ma compréhension, en tout cas l'a affinée. Et cette expérience m'est utile aujourd'hui non seulement car je sais que j'y adhère, de manière tout à fait consciente, mais aussi dans mon travail d'accompagnement professionnel : lorsque j'accompagne des collectifs dans leur travail de définition de leur mission et de leurs valeurs, j'utilise souvent la Charte de neonomia comme exemple à leur soumettre.



Travail collectif sur la charte de neonomia.

Et toi Céline, que retiens-tu de ce travail collectif?

Le travail collectif est une clef pour avancer efficacement. Mais il n'est pas la seule. Peut-être que le moment est décisif également, et que les personnes qui composent le collectif aussi. Nous avions déjà tenté l'exercice avec Amélie et Laura, deux anciennes membres, mais sans y parvenir. Parties dans l'optique de la rendre compréhensible, nous nous étions heurtées au fait de ne pas/ne plus comprendre les points de la charte, de ne pas risquer de les trahir en les changeant. Finalement, nous n'avions rien fait de concret.

Cette fois-ci était la bonne : les bonnes personnes (connaissances et compréhension), avec les bons rôles (légitimité), au bon moment (prise de conscience collective que neonomia, pour passer un nouveau cap, devait revenir sur ses bases, les tester, en vérifier la solidité, pour pouvoir continuer à construire). Ce travail qui ressemblait à une montagne infranchissable a été finalement plutôt simple. Devant le sac de nœuds face à nous, chacun-e a attrapé une ficelle et au fur et à mesure, on a réalisé que c'était juste emmêlé, mais qu'il n'y avait pas de vrais nœuds (ou des tous petits qu'il a été plutôt facile de défaire). Le résultat est un texte clarifié et simplifié, plus facile à saisir.

Est-ce que cela a changé ta vision ou ta compréhension de la Charte?

NON! La charte n'a pas changé. L'esprit initial est toujours le même.

Mais OUI! La charte a complètement changé puisqu'à présent elle est compréhensible, elle me parle davantage et représente mieux neonomia.

Ce n'était que la première brique de ce travail d'alignement de la structure. On a ensuite enchaîné sur les statuts, le règlement, le contrat de travail... La Charte était une brique essentielle qui a lancé la suite.

Focus sur les méthodes et les outils mobilisés

L'intelligence collective et l'inclusion ont été des clefs de ce processus:

- En favorisant l'expression d'une diversité de points de vue à travers les rôles et les profils des personnes impliquées dans la réflexion;
- En partant d'une première proposition de travail issue d'un groupe réduit;
- En permettant des contributions en asynchrone pour les personnes qui ne pouvaient pas se libérer pour les séances de travail;
- En organisant des séances de travail en hybride pour que les personnes en déplacement puissent participer;
- En privilégiant le consentement de l'ensemble des membres lors de l'Assemblée générale de validation et donc l'adhésion la plus large possible.

Vivre la Charte au quotidien

La Charte comporte six **principes d'actions** clefs:

1. Responsabilité individuelle et collective

Chaque membre agit en cohérence avec le modèle coopératif, en ayant conscience que ses décisions ont un impact sur l'ensemble du collectif. Les succès individuels et collectifs sont étroitement liés.

2. Transparence

La communication ouverte est essentielle : informer, partager les décisions et répondre avec réactivité permet de renforcer la confiance au sein de la coopérative.

3. Mutualisation

Les membres s'engagent à partager leurs savoirs, compétences et ressources afin de créer des synergies, encourager la collaboration et valoriser le modèle de neonomia.

4. Participation

La vie de la coopérative repose sur l'implication active de chaque membre. Proposer, co-construire et favoriser les démarches participatives permet de faire vivre le projet commun.

5. Santé globale et respect de la biosphère

Les décisions et actions de neonomia doivent préserver la santé humaine et celle de la planète. Chaque choix individuel et collectif vise à soutenir des conditions sociales et environnementales durables.

6. Économie sociale et solidaire

neonomia s'inscrit dans l'ESS et promeut une économie respectueuse des limites planétaires et orientée vers le bien-être collectif, la durabilité et la justice sociale.

Focus sur le principe d'action n°3 «Mutualisation»: les synergies entrepreneuriales

Partager un mandat, répondre à un appel d'offres, imaginer une nouvelle offre de services combinant les compétences de plusieurs membres... Toutes ces synergies entrepreneuriales sont une incarnation forte du principe de mutualisation.

Entre 2023 et 2024, deux plumes de neonomia, Laure Bonnevie et Yann Bernardinelli se sont associées pour raconter la vie d'un habitat pour seniors d'un nouveau genre, où l'on apprend à vivre ensemble le temps qui passe. Leur collaboration a donné naissance à un livre co-signé et fait rayonner les synergies au sein de neonomia.

Il y a des collaborations qui ne s'imposent pas, mais qui s'invitent tout naturellement. Lorsque Laure Bonnevie, rédactrice pour le secteur de la santé et du social, est sollicitée à concevoir un ouvrage

retraçant l'aventure de l'habitat évolutif pour seniors de l'Adret à Lancy, elle comprend vite que la matière dépassera le simple récit et que la tâche sera conséquente. L'appel de son client est en effet aussi subtil qu'étendu. Il demande de comprendre comment une vision architecturale devient un lieu de vie, comment des générations se croisent et nouent des liens, comment un bâtiment pensé pour accompagner le vieillissement s'enrichit des voix de celles et ceux qui l'habitent. Le projet exige du temps, une écoute attentive, un regard hétéroclite. Et ça tombe bien, car ce que Laure adore le plus lorsqu'on lui propose des projets d'envergure «c'est de travailler à plusieurs. Pour enrichir le regard, combiner les écritures, partager l'expérience, se soutenir...».

C'est donc tout naturellement qu'elle pense à Yann Bernardinelli, rédacteur et journaliste actif dans le domaine scientifique, pour l'accompagner. Elle le connaît bien, sait son sens de l'écoute, sa capacité à éclairer les détails par le mot sans peser sur la lecture. Et il dit oui, presque sans hésiter.

Des synergies vieilles comme neonomia

La collaboration entre Laure et Yann n'a rien d'une première. Elle remonte aux débuts de neonomia, en 2016. «Ce furent les toutes premières synergies entrepreneuriales au sein de neonomia, juste après sa création», se souvient Laure. L'une de leurs premières aventures communes leur est proposée par Bloom and Boom, une association féministe dont Yann fait alors partie. On lui demande de rédiger le compte rendu d'une soirée événement organisée par l'association afin de satisfaire les exigences d'un sponsor. Comme la soirée est longue et riche en événements parallèles et qu'il n'a pas le don de dédoublement, il invite Laure à le rejoindre. Ce sera leur premier «mandat à quatre mains».

Depuis, la dynamique s'est ancrée dans les activités réciproques des deux plumes. Souvent, les projets affluent de Laure. Lorsqu'elle pressent qu'un regard complémentaire serait précieux, elle appelle Yann. «Tout au long de l'aventure neonomienne, nous avons beaucoup partagé de mandats, même si c'est plus souvent Laure qui m'invite, raconte-t-il.

Et je dois dire que c'est très enrichissant, et aussi très aidant quand on a une année maussade.» Cette manière de fonctionner s'inscrit au cœur du modèle de la coopérative où la mutualisation est sociale avant d'être matérielle. Les neonomiennes et les neonomiens sont dans un environnement propice aux rencontres, aux collaborations, à l'économie du soutien mutuel. Pour Laure et Yann, cette «économie» est née de leur rencontre au temps de l'incubateur Essaim d'APRÈS, puis elle s'est «consolidée lors de la création de neonomia à force de rencontres périodiques de co-construction», raconte le binôme.

Compléter ses forces et apprendre de l'autre

Chaque projet révèle l'entrelacement de leurs compétences. Laure ajuste et façonne. Yann produit et clarifie. Les deux ouvrent des angles nouveaux. «La plupart du temps, j'ai besoin de Laure pour compléter mes compétences de rédacteur. C'est une magnifique editrice, un talent bien utile pour moi. Je peux débiter du texte sans trop figoler et elle rend ça tout beau à la fin.» Leur histoire commune regorge de situations où l'un-e tire l'autre hors de son terrain familier. Laure se souvient d'un mandat lié aux neurosciences fondamentales amené par Yann. «Les interactions avec les chercheurs et chercheuses étaient périlleuses. Elles et ils n'avaient pas réussi à vulgariser suffisamment leur science

pour l'historienne de formation que je suis. Mais on y est arrivé, ensemble», se souvient-elle. Yann y voit également des espaces de respiration. «Ce que j'adore, c'est qu'on peut se consacrer entièrement à notre expertise propre, en l'occurrence l'écriture. Quand c'est l'autre qui apporte le mandat: exit la gestion de la relation avec la ou le mandataire. Et ça n'a pas de prix!», raconte-t-il.

Ces mandats partagés illustrent une réalité neonomienne simple où les synergies entrepreneuriales sont humaines avant d'être commerciales. Elles permettent d'appréhender, d'avancer, d'oser là où l'on n'irait pas seul-e.

Un livre qui éclaire une vision de société

Le mandat apporté par Laure en 2023 conduit les deux acolytes au cœur d'un projet intergénérationnel et architectural singulier. Il s'agit d'un habitat évolutif qui permet aux seniors de vieillir à la maison tout en restant pleinement impliqués

dans la vie du quartier et au contact de jeunes aux études. Le livre retrace la genèse de ce lieu, les intentions politiques et sociales qui l'ont façonné, les choix architecturaux qui permettent d'accompagner la perte d'autonomie vécue pendant la vieillesse sans jamais réduire la liberté individuelle, et surtout les histoires de celles et ceux qui y vivent.

Au fil des mois, Laure et Yann rencontrent des locataires, les porteurs et porteuses de projet et des partenaires qui partagent et animent ce lieu de vie pas comme les autres. Le duo recueille des récits de voisinage, des gestes de solidarité, des tensions quotidiennes aussi, et observe comment un lieu

conçu pour favoriser le «vivre ensemble» peut véritablement transformer le quotidien. «Quel privilège d'avoir travaillé sur ce projet ensemble!», conclut Laure.

Au coeur de l'Adret, le livre publié en septembre 2024 aux éditions SocialInfo, est disponible dans toutes les bonnes librairies.



Les indicateurs clefs de l'année 2024

Adhésion

- 3 entrepreneur.es salarié.es ont rejoint la coopérative
- 5 ont quitté neonomia
- 5 séances d'information ont été organisées

Coopération

- 11 évènements de la vie coopérative (les apéros-rangement, la soirée discussion sur l'IA, la sortie à vélo pour visiter la distillerie de Saconnex-d'Arve, etc.)

Communication

- Présence de neonomia à 2 évènements (Meyrin Economic Forum et Alternatiba 2024)
- 10 numéros de la newsletter interne
- 1 rapport d'activité

Cercle d'ancrage

- 27 séances

Comptes

- Total des produits comparé à l'année précédente:
CHF 1'213 K pour 2024, CHF 1'323 K pour 2023
- Chiffre d'affaires moyen par C-ES comparé à l'année précédente :
CHF 49'300 pour 2024, CHF 43'700 pour 2023

Le trombinoscope des membres au 31 décembre 2024



Remerciements et crédits

Merci à toutes les personnes qui composent neonomia et en font la richesse.

Une immense gratitude aux personnes du cercle d'ancrage, à savoir Laurette, Céline, Jo-Anne, Tremeur, Saïd pour leur implication sans prix dans la conduite de la coopérative au quotidien, dans la convivialité, l'écoute et avec une efficacité redoutable!

Un très grand merci à Roberto, notre administrateur, et à Wilma, notre responsable de la comptabilité, pour leur attention au quotidien et pour avoir affronté les périodes de surcharge.

Tout est plus simple lorsque nos partenaires portent la même attention que nous à l'humain et à la biosphère. Un grand merci à l'ensemble du réseau de l'économie sociale et solidaire, partenaire de neonomia depuis le début.

Merci aussi à notre équipe de rédaction, Laure et Yann, pour leur contribution dans l'élaboration du nouveau concept de rapport d'activité.

Crédits photos, illustrations et textes:
neonomia sauf mention contraire

Contact: info@neonomia.ch – www.neonomia.ch

Adresse: 21 rue Prévost-Martin – 1205 Genève

Décembre 2025

